



TARIFS AMENDES CRITERIUM U10 – U11 – SAISON 2018/2019

| MOTIF | MONTANT |
|--|---------------------|
| Feuille de match envoyée hors délai (<i>doit parvenir au district avant le mercredi midi qui suit la rencontre</i>) | 15 €/semaine |
| Plateau annulé pour terrain impraticable (ou autre motif exceptionnel) mais District non prévenu par Email à secretariat@district-foot-65.fff.fr (<i>au plus tard le Mardi soir qui suit le plateau annulé</i>) | 15 € |
| Feuille de match non conforme (<i>différente de celle envoyée aux clubs et en téléchargement sur le site</i>) | 25 € |
| Absence délégué du plateau avec n° de licence obligatoire du club recevant (<i>le délégué du plateau est différent de l'éducateur de l'équipe</i>) | 25 € |
| Absence du n° de licence dirigeant ou éducateur | 25 € |
| Absence du n° de licence joueur (<i>aucune mention « en cours » ne sera acceptée. Soit le joueur à la licence avec le n°, soit on inscrit le n° CI avec présentation du bordereau de demande de licence</i>) | 10 € |
| Forfait non excusé | 30 € |
| Résultats des rencontres du Critérium et des défis du Critérium non mentionnés | 25 € |
| Club n'ayant pas réalisé le défi Conduite ou Jonglerie prévu lors du Critérium | 25 € |

Validé lors du Comité Directeur d'Août 2018.